



Appel à candidature pour une résidence
Ruralités partagées : création et rencontres

MERVEILLEUX PRÉTEXTE

Merveilleux PrétexTe est une association d'art contemporain à Tulle en Corrèze. Depuis 20 ans, elle organise des résidences d'artistes, des expositions, des ateliers et des événements tout au long de l'année. Sa mission est de promouvoir l'art contemporain dans un désir d'élargir son public et de favoriser l'accès de tou.te.s à la culture.

Cette résidence est soutenue par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Corrèze ainsi que la Ville de Tulle.

LE TERRITOIRE

La communauté d'agglomération Tulle agglo se situe au sud du Limousin et se déploie entre 160 m et 640 m d'altitude. Du nord-est au sud-ouest, le territoire communautaire est traversé par la vallée de la Corrèze. Ainsi la communauté d'agglomération se structure autour de vallées constituant des axes de communication et de peuplement.

Le territoire rural de Tulle Agglo s'étend sur un paysage vallonné où se mêlent forêts, prairies et rivières. Près de 50 % de sa superficie est couverte de bois et de forêts, offrant un cadre naturel préservé, propice à la biodiversité et aux activités sylvicoles. L'élevage constitue une part essentielle de l'activité agricole, avec des pâturages dominant l'espace rural, particulièrement dédiés à la production bovine et ovine. 34,6% de la surface agricole est dédiée aux prairies et 2,4% aux cultures diverses.

LE PROJET

Cette résidence invite les artistes à explorer la notion de territoire et de ruralité en créant un dialogue sensible avec la campagne corrézienne et ses habitant.e.s. À travers une démarche artistique participative, il s'agit d'interroger les liens entre mémoire des lieux, transformations paysagères et dynamiques sociales, en impliquant activement celles et ceux qui font vivre ce territoire.

Territoire d'action : à l'extérieur de Tulle dans un périmètre de 15km.

MODALITÉ DE LA RÉSIDENCE

La résidence se déroulera sur 6 semaines consécutives entre avril et juin 2026.

Elle est ouverte à tout artiste ayant une pratique d'arts plastiques, possibilité de croiser les disciplines : danse, cirque contemporain, cuisine, etc...

Cette résidence donnera lieu à un temps de restitution dont la forme sera à définir par l'artiste : exposition, conférence, performance, etc...

Deux actions de médiation sous forme d'ateliers avec le public sont à prévoir dans le projet.

Frais de production : 500 €

Bourse de résidence : 1500 €

Frais de déplacement : 300 €

L'artiste sera logé.e chez l'habitant à Tulle.

Il est recommandé à l'artiste d'avoir son permis et un véhicule mais possibilité de se déplacer à vélo.

PROCÉDURE POUR CANDIDATER

Dossier à envoyer avant le **20 octobre 2025** au format PDF taille 5mo max en un seul fichier à : association.merveilleux.pretexte@orange.fr

Le dossier comprendra :

- Une note d'intention expliquant le projet de résidence (deux page maximum), un visuel est souhaitable
- CV de l'artiste
- Dossier artistique de l'artiste

Vous pouvez adresser vos questions à Ambre Cartier à l'adresse suivante :

association.merveilleux.pretexte@orange.fr

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

La résidence est attribuée après une étude des dossiers de candidature par le comité de sélection sur l'adéquation de la démarche artistique par rapport au territoire, la qualité du projet proposé et sa possibilité de réalisation.

Merveilleux Prétexte

2 rue de la Bride 19 000 Tulle - www.merveilleuxpretexte.com